

REVUE DE LA PRESSE

Nous avons publié, il y a trois jours, un article de M. Edouard Hervé, directeur du Soleil, contenant quelques remarques à l'adresse du duc d'Anjou, et l'engageant à suivre une politique moins effacée.

Cet article a produit une vive sensation dans le monde politique. M. Paul de Cassagnac l'a apprécié dans le Pays, et nous citons le passage suivant de cette appréciation :

« Evidemment, nous approuvons complètement et sans arrière-pensée les excitations patriotiques de M. Hervé, car, tout en restant impérialiste d'une façon immuable, tout en espérant le salut de la patrie de la doctrine populaire de l'appel au peuple, tout en demeurant le serviteur fidèle et vigilant de la monarchie napoléonienne, nous sommes de ceux qui battent des mains au premier homme vaillant qui se lèvera et qui tentera de sauver la patrie, quel que soit le nom de cet homme et quelle que soit sa race. »

« Le salut avant tout ! Et périssent toutes les dynasties plutôt que la vieille France chrétienne ! »

Le Clairon, de son côté, l'a apprécié en trois lignes :

« Admirablement écrit et politiquement pensé ! Seulement la conclusion ? M. Hervé ne pense-t-il pas qu'elle est toute entière dans ces trois mots : Allez au Roi ! »

M. Hervé répond au Clairon, dans un article intitulé : Allez au Roi :

« Quand nous blâmons l'inaction des princes d'Orléans, les journaux légitimistes trouvent que nous avons raison. »

« Les journaux légitimistes nous disent : C'est vrai, les princes d'Orléans ont tort de ne rien faire; ils ont tort de ne pas venir au secours de ce pays qui souffre, de ce pays qui a un mauvais gouvernement, de ce pays dont la fortune est dilapidée. »

« C'est vrai, il faut que les princes d'Orléans agissent; il faut que le duc d'Anjou, particulièrement, prenne une initiative hardie; qu'il fasse un grand acte, un acte énergique, un acte sauveur. »

« Il faut... Eh bien, qu'il faut qu'il aille à Froshdorf. »

« Allez au Roi, dit le Clairon; allez au Roi, c'est à dire à Froshdorf, répètent sous des formes diverses les journaux légitimistes. »

« Aller à Froshdorf ! Pour quoi faire ? En quel cas changera-t-elle situation ? Quel serait le résultat de ce voyage ? »

« M. le duc d'Anjou chassera-t-il Froshdorf au lieu de chasser à Chantilly. Voilà tout le changement qu'il y aurait. »

« Car enfin, si l'on ne fait rien à Chantilly, on ne fait pas davantage à Froshdorf, et l'on n'a pas les mêmes excuses. »

« Car enfin, quand nous reprochons aux amis des princes d'Orléans les conseils d'inaction et d'effacement qu'ils leur donnent trop souvent, les amis des princes d'Orléans nous font une réponse qui n'est pas sans valeur. »

« Ils répondent : Mais vous n'y pensez pas; les princes d'Orléans ne peuvent rien faire; les princes d'Orléans ont les mains liées. »

« Les princes d'Orléans se sont effacés devant M. le comte de Chambord. »

« Seul M. le comte de Chambord a les mains libres, seul il peut agir. »

« Puisque les légitimistes blâment si sévèrement l'inaction des princes d'Orléans, pourquoi ne disent-ils jamais rien de l'inaction de M. le comte de Chambord ? »

« Aller à Froshdorf ! Mais on y est allé, il y a dix ans. »

« En allant à Froshdorf, il y a dix ans, on y apportait bien autre chose que ce qu'on pourrait y apporter aujourd'hui. »

« On y apportait une majorité sûre en faveur de la Monarchie. »

« On y apportait par conséquent la couronne de France. »

« La couronne offerte dans ces conditions a-t-elle été acceptée ? — Non. »

« Sans doute, on ne l'a pas refusée expressément; mais on a déclaré qu'on la voulait d'une autre façon et dans d'autres conditions. »

« Notre manière, à nous, de rétablir la Monarchie, n'était pas la bonne manière. Il y en avait une autre bien préférable, qu'on se réservait d'employer en temps et lieu. »

« Dix ans se sont passés depuis cette époque. Qu'a-t-on fait ? Que fait-on ? Ou est-ce le procédé merveilleux, sûr, infaillible par lequel on devait rétablir la Monarchie ? »

« Nous avons attendu; nous attendons encore et nous ne voyons rien venir. »

« Si nous voyons venir la désorganisation de la France. »

« A qui la faute ? Pourquoi n'avons nous pas un gouvernement depuis dix ans ? »

« Que les légitimistes nous permettent de leur parler franchement. »

« Nous disons la vérité à nos amis, nous avons le droit de la dire aux autres. »

« Eh bien ! la vérité, la voici en deux mots : Si Chantilly a une part de responsabilité dans la triste situation de la France, Froshdorf en a une bien plus grande. »

« Si Chantilly est blâmable, Froshdorf est impardonnable. »

première aussi courue que celles du Théâtre-Français.

Depuis quelques années, les premières ne suffisent plus au public raffiné de Paris. Il lui faut l'avant-garde des répétitions générales. Le Salon s'est modelé sur le théâtre; pour satisfaire à ce goût effréné de primeurs, il a créé le vernissage, cette répétition générale de beaux-arts pour laquelle on s'arrache les billets de faveur.

Cette année, il y a progrès. (Grâce à la licence que le comité de l'Exposition accorde aux artistes et à la critique de pénétrer dans les salles quatre jours avant l'ouverture, le vernissage n'a plus au même degré, son caractère de virginité.

Il est un peu escompté et défloré, le vernissage.

Car il ne faudrait pas croire que les artistes et les critiques seuls ont profité de la licence accordée par le comité de l'Exposition. Chaque critique a son ombre, et chaque artiste a son groupe. Or, le corps ne va pas sans son ombre et le chef ne marche pas sans son groupe. C'est vous dire que, pendant ces quatre jours privilégiés, il a passé plus de monde à travers les salles et le jardin du Palais de l'Industrie qu'il n'en passe pendant une journée banale. C'est ce même monde que nous retrouvons aujourd'hui dans cette journée si improprement appelée : Journée du vernissage.

Voilà belle lurette que tout est verni. Qu'on ne regrette rien, du reste. Le spectacle n'a rien d'attrayant, et il convient de détruire cette erreur généralement répandue que les peintres procèdent eux-mêmes à cette opération. On se figure volontiers que, le jour du vernissage, on peut voir tous les artistes, en manches de chemise ou en veston d'atelier, perchés sur des échelles et brossant avec conviction leurs chefs-d'œuvre. Il n'en est rien : c'est l'affaire de vernisseurs spéciaux, qui colportent d'une toile à l'autre leurs pinceaux et leurs pots à colle, tandis qu'une autre catégorie d'officieux, les tendeurs, viennent resserrer, sur les châssis, les toiles qui se sont livrées à des gondolages excessifs.

Pour les sculpteurs, c'est une autre affaire : ils opèrent eux-mêmes. De tous côtés, on travaille dans le jardin : on donne les derniers coups de lime, on fait sauter les soutiens, ces petits morceaux de marbre qui donnent de la solidité aux parties délicates de l'œuvre. Ici on joue du ciseau, là on donne une couche de couleur à un plâtre trop crû de ton. La moindre tache, la moindre goutte d'eau peut détruire l'harmonie. Aussi ces messieurs ne souffrent-ils pas que les profanes mettent la main à la pâte.

Le jour du vernissage, on ne jouit plus de ce coup-d'œil pittoresque. Il est vrai que, comme compensation, on n'est plus témoin des angoisses qui étreignent le cœur des pauvres artistes. Songez donc : quand on les convoque à venir leurs œuvres, il y a six semaines qu'ils ne les ont point revues. Ils ignorent, pour la plupart, dans quel endroit on les a placées. Cette toile longtemps caressée, si éblouissante, si parfaite dans le jour excellent de l'atelier, où la retraceuront-ils ? Sera-t-elle au plafond ou sur la cimaise ? Aura-t-elle pour voisine une palette de vermillon, qui anéantira l'effet attendu ? La lumière sera-t-elle gaie ou triste ?

Autant de questions d'une importance capitale. Autant de cauchemars qui ont banté les peintres pendant ces six semaines. Ah ! que de pleurs et de grincements de dents ! L'entrée dans le Salon caré fait trembler les pauvres diables d'épouvante ! Il y a là quatre étages de toiles superposées. Des paysages minuscules sont nichés tout là-haut dans les frises. Ah ! malheur.

On demande des télescopes ! s'écrient de nos infortunés dont le travail d'un an se trouve ainsi complètement perdu. Puis, quand on est édifié sur son œuvre propre, on va voir celles des camarades. On s'entraîne réciproquement. On parle par monosyllabes. Les compliments sont brefs.

« Très-bien, la petite machine ! On ne s'attarde pas dans les dialogues. — As-tu vu le tableau de Z... ? — Oui, il croûtonne agréablement. »

Voilà ce qu'on ne voit plus, ce qu'on n'entend plus le jour du vernissage; voilà ce qu'on ne verra pas, ce qu'on n'entendra pas aujourd'hui. Je ne crois pas qu'il faille le regretter, ni envier aux critiques et aux personnages officiels qui ont été admis dans le temple avant l'heure sacramentelle triste spectacle de ces petites misères.

Il ne paraît pas, à ce qu'on nous raconte, que M. Grévy s'en soit tout extrêmement ému.

Le comité des artistes lui a fait hier les honneurs du Salon. Après une promenade rapide, le président de la République a fait halte au buffet, d'où il n'est plus sorti que pour remonter en voiture.

Et chaque fois qu'un de ces messieurs lui demandait : — Que pensez-vous de notre Exposition ? Il répondait, la bouche pleine : — Ces bas sont excellents ! Cette façon d'apprécier les beaux-arts n'est-elle pas tout à fait démocratique ?

Louis LAMBERT.

LE SALON DE 1883

LE VERNISSAGE

Jadis, il était de mode d'aller à l'Exposition le jour de l'ouverture. C'était une

parlé de l'aggravation de l'état de M. Duclerc.

« Cet état serait plutôt en voie d'amélioration. »

Nouveaux triptogates On lit dans le Pays : « Nous recevons la lettre suivante : « Monsieur le rédacteur en chef du PAYS. »

« Qu'est-ce que c'est que ce triptogate qui se prépare dans l'ombre, à savoir la cession à une compagnie particulière du monopole des tabacs en Tunisie ? »

« Lancer donc vos reporters sur cette piste, et ébrutez hardiment dans l'intérêt de tous ce qu'il aura déniché. »

« Nous le ferons. »

Concours hippique de Lyon Lyon, 29 avril. Le concours hippique a été ouvert hier. Grande affluente, réussite complète. Résultat des premières courses de galop. Ire Catégorie: (Officiers). Distance 800 mètres, 13 obstacles.

1er Prix de Cuirassiers, à M. Coestre de Beauregard, 77 ans, cuirassier. 2e Prix. — Défrance, à M. Cheuier, vétérinaire au régiment d'artillerie. 3e Prix. — Carouche, au prince Murat, 46 ans, cuirassier.

Les nouveaux magistrats en Tunisie Tunis, 29 avril. M. Cubisot, vice consul de France à la Goulette a remis aujourd'hui ses pouvoirs judiciaires et consulaires au nouveau juge de paix, en présence d'une foule nombreuse. Toutes les autorités locales étaient présentes. Les discours de M. Cubisot et du juge de paix ont fait ressortir les bienfaits pour le pays, de la nouvelle juridiction.

Désordres à Port-Saïd Port-Saïd, 29 avril. Les cérémonies religieuses célébrées à l'occasion de la Pâques, ont donné lieu à des rixes sanglantes entre la population grecque et la population arabe. Il y a eu plusieurs morts et blessés; Grecs, Arabes ou gendarmes égyptiens intervenus dans les rixes.

Les troupes anglaises et les matelots de la canonnière anglaise « Le Falcon », ont dû former un cordon autour de l'église grecque pour la protéger contre les Arabes. Le consul grec s'est réfugié à bord du « Falcon ». Grâce aux mesures prises, les désordres ont cessé, mais l'agitation n'est pas encore apaisée.

ÉTRANGER La triple alliance et la France Rome, 29 avril. Le Diritto se prononce en faveur de la coopération de la France à l'action des trois États de l'Europe centrale.

Si la France prenait une semblable initiative, dit le journal italien, non seulement elle se compromettrait par un acte impolitique, mais encore elle ferait preuve d'une grande sagesse et d'un sens politique profond.

L'odyssée d'un anarchiste Bruxelles, 29 avril. Un anarchiste français, le sieur Perrot, qui s'était installé à Bruxelles, a reçu l'ordre de quitter le territoire belge. L'autorité a mis à sa disposition les fonds nécessaires à son voyage. Il avait promis de partir dans le délai fixé. N'ayant point tenu parole, il a été arrêté jeudi et dirigé, à sa demande, sur l'Angleterre. Deux gendarmes l'ont conduit jusqu'à Ostende, où il s'est embarqué.

L'affaire Bernard New-York, 29 avril. Le commissaire de police de New-York s'est embarqué à New-York à destination de l'Europe. Début en possession de 700,000 dollars (3,500,000 fr.) en espèces et valeurs emportées par le chanoine Bernard.

La dynamite à Londres Londres, 29 avril. Les journaux anglais annoncent que des mesures extraordinaires ont été prises par la police pour la protection du général (hôtel de ville) de Londres, car une lettre anonyme a signalé l'intention des fanatiques de faire sauter le bâtiment le 6 mai, anniversaire de l'assassinat de lord F. Cavendish et de M. Burke.

« Dans ce que dit la Real Gazette, Bernhard Gallinger, l'un des sept Américains impliqués dans le procès pendant au tribunal de Bow Street, à Londres, pour fabrication de dynamite, a déclaré dans une déposition écrite qu'il existait à New-York des écoles de dynamite » existant jusqu'à l'année dernière, et que Ross est en relations avec ces institutions.

Autrichiens et Prussiens Vienne, 29 avril. Au dîner de gala donné hier à la Hofburg, l'empereur François-Joseph a porté un toast à l'empereur d'Allemagne, le prince Guillaume, l'hôte illustre présent à la fête, et à toute la famille royale de Prusse.

Le prince Guillaume a répondu par un toast à l'empereur François-Joseph et à la famille impériale autrichienne. L'hymne national prussien a été exécuté après le toast de l'empereur, et l'hymne national autrichien après le toast du prince Guillaume.

Vienne, 29 avril. La grande revue a été favorisée par un temps magnifique. L'empereur, le prince Guillaume de Prusse, le prince Léopold de Bavière, le prince impérial, tous les archiducs, le ministre des affaires étrangères, le ministre de la guerre, le prince Ernst, ambassadeur d'Italie, et tous les attachés militaires assistaient à la revue.

L'empereur et le prince Guillaume de Prusse ont passé devant le front des troupes avec suite, pendant que la musique jouait l'hymne national prussien. Plusieurs archiduchesses assistaient en voiture au défilé.

Le prince Guillaume de Prusse était à la tête du 1er bataillon du 34e régiment d'infanterie. Il a présenté son bataillon à l'empereur. L'empereur et les princes ont quitté le champ de manœuvre au milieu des vivats de la foule.

Assassinat d'un consul italien Vienne, 29 avril. On mande de Rostochouk au Citadino, de Trieste :

« Le vice-consul italien à Rostochouk a été assassiné dans la nuit du 13 au 14 courant. »

« Trois hommes masqués pénétrèrent dans la maison consulaire, lièrent les domestiques et les fouettèrent jusqu'au sang. Ils introduisirent ensuite dans la chambre du consul et se mirent à révéler par le bruit, le consul se leva, et il allait appeler au secours et s'armer d'un revolver, lorsqu'un des assassins fondit sur lui et lui plongea un couteau dans la poitrine. »

L'installation de Mgr Mermillod Fribourg, 29 avril. Le nouvel évêque, Mgr Mermillod, est arrivé aujourd'hui à midi. Il a passé la journée de jeudi à Lucerne, où une brillante réception lui a été faite.

Il sera amené demain matin, en grande pompe, de l'évêché à l'église St-Nicolas, cathédrale de Fribourg. La ville est déjà pavée, les draps ont été tendus sur les édifices publics et sur le cathédrale on ne voit qu'oriflammes aux couleurs d'ibourgeoises, blanche et noire.

Demain matin à 9 heures, le cortège partira de l'évêché. A la tête seront les autorités du gouvernement cantonal, les députés au grand Conseil, les musiques, les écoles et le clergé, Mgr

Mermillod accompagné par l'ancien évêque Mgr Marilley, sera amené sous un dais jusqu'à la cathédrale, à l'entrée de laquelle le chapitre viendra le recevoir.

Le général en chef en Egypte Londres, 29 avril. L'Observateur annonce que le général Frederick Stephenson est nommé commandant en chef du corps d'occupation anglais en Egypte, en remplacement du général Allison.

« Les instituteurs congréganistes étant obligés, de par leur règlement, de donner tous les jours, pendant quelques temps, l'instruction religieuse, les 3,000 enfants qui fréquentent leurs classes, devraient être conduits tous les jours à l'école, et quelque temps qu'il fasse, à une distance considérable des locaux scolaires. »

« Un autre côté, les maîtres laïques n'ayant pas de local où ils puissent donner l'instruction religieuse, que tous ici nous regardons comme nécessaire, les élèves qu'ils sont parvenus à réunir à la faveur de la paix qui à jusqu'ici régné parmi nous, ne tarderaient pas à les quitter au profit des écoles laïques. »

(Suivent les signatures.)

TROIS INOULPÉS.— La gendarmerie de Tourcoing a arrêté les nommés Vauderapalle, Henno, Lepot et Desreumaux, qui s'occupent d'être les auteurs de nombreux vols qui ont été commis depuis un certain temps dans la commune de Bondues.

Les déclarations suivantes semblent justifier ces soupçons. M. Camille Varvenne, demeurant à Moutveaux, a livré une paire de bottines à Vauderapalle. Vauderapalle lui a offert en paiement, à un franc le kilo, de la viande qu'il prétendait avoir achetée lui-même à Roncq.

Vauderapalle reconnaît le fait. Il a vendu, dit-il, neuf kilos de viande à Varvenne, pour le prix modique de un franc le kilo. Il avait acheté ces neuf kilos pour la somme de six francs, à Henno, qui lui affirmait avoir cette viande achetée pour cinq francs, à Roncq, en M. Gilbert Lambilliotte à Bondues, certifié appartenant au sieur Fontaine, qu'on y a enlevé des troyens de plomb d'une valeur approximative de 400 francs. Or, Josephine Bonie, femme Deberge, déclare avoir vu plusieurs individus, au nombre desquels elle a reconnu Vauderapalle, Henno et Desreumaux, démolir un mur qui formait l'enceinte de cette distillerie. Henno, parait-il, a reconnu sa participation au vol de troyens de plomb et a fait l'aveu à sa mère. Quant à Desreumaux, il nie être coupable des vols qui lui sont imputés, mais il avoue qu'il accompagnait Henno et Vauderapalle quand ils sont allés démolir le mur dont nous avons parlé et à enlever les débris dans un puits.

Desreumaux et Henno ont été mis en liberté, mais Vauderapalle est maintenu en état d'arrestation. L'instruction continue.

LES VOTES DE M. DEBUCHY.— Dans la séance du samedi 28 avril, M. Debuchy n'a pas pris part au vote dans le scrutin sur le projet de loi portant ouverture sur l'exercice 1883, d'un crédit extraordinaire de 370,000 fr. pour les dépenses de la représentation de la France au couronnement de S. M. l'empereur de Russie.

LE CHOMAGE DU CANAL DE ROUBAIX aura lieu, cette année, du 1er au 31 juillet.

GUSTAVE NADAUD est de retour de Nice à Paris, où il a fermé la villa Pandore, après un voyage en Orient qui a donné à notre poète-chamonnier de douces émotions sur terre, mais de bien vives anxiétés sur mer. Temps affreux, aller et retour !

CONCOURS COLOMBOPHILE.— Voici les concours colombophiles qui auront lieu le 3 et 6 mai. — Lille, Salut-Pierre, rue d'Arcole, 9, Albert ; Roubaix, le Martinet, 54, rue Vanconson, Longueau, 125 fr. prix d'honneur. Ce concours est réservé aux amateurs dont le colombier est situé dans un rayon de 4 kil.

LES BOUTEFES.— Un incident s'est produit, hier, à l'occasion de la fête de nos confrères nous de la municipalité. Le directeur de l'établissement, agacé par le tapage que faisait une... demoiselle, pria un agent de police de l'expulser de son établissement. Résistance de la demoiselle, qui refusa de sortir, et perplexe de l'agent, devant son attitude défensive. Rires du public, mépris aux injures de la recruteur. L'agent dut faire quitter un de ses collègues, pour venir à bout de la demoiselle, qui se voyant entraînée de force, se mit à crier : « A l'assassin ! » Elle a été conduite au Dépôt. C'est une ouvrière lingerie de la rue du Pays, nommée Embrance F.

LES VOLEUSES DE DYNAMITE.— Il semble qu'il y ait eu dimanche recrudescence dans les litiations à Bacchus. Une vingtaine d'individus ont été arrêtés ou ont été l'objet d'un procès verbal, pour ivresse manifeste. Quelques uns d'entre eux ont aggravé leur cas en se portant à des actes de violence.

Rue de Lille, un homme de peine, François Deblot, en rentrant chez lui, n'a trouvé rien de mieux que de battre sa femme.

Une jeune fille, Marie Boutry, a été également arrêtée pour vol. Elle avait enlevé six chapeaux dans un cabinet de la rue de l'Épée, et se présentait dans les maisons voisines pour les offrir en vente.

ARRÊTATION DE DEUX VOLEUSES.— La police a arrêté hier une ouvrière pélagienne, de 17 ans, Marie Provost, qui avait volé différents effets d'habillement à M. Delbaye, directeur d'un théâtre forain.

Une autre jeune fille, Marie Boutry, a été également arrêtée pour vol. Elle avait enlevé six chapeaux dans un cabinet de la rue de l'Épée, et se présentait dans les maisons voisines pour les offrir en vente.

AVIS INTÉRESSANTS POUR LE COMMERCE DE ROUBAIX.— MM. Trussy et Robertson, 8, cour des Petites Ecuries, reçoivent les soleries et les nouveautés en tout genres pour dames, contre-marche 901, à partir de 9 heures. — MM. Fraix, Higon et Greder, 19, passage Saunier, ont un acheteur en tissu et confections pour dames. — M. Petrizzi, 47, rue de Paradis-Poissonnière, a des ordres en tissus légers et divers. — MM. Alvarez et Riedmann, 16, boulevard de Strasbourg, ont des ordres en tissu, soleries, bonneterie, etc. — M. Gougenheim, rue Terbirgo, 41, a des ordres d'achats importants de plusieurs maisons d'Italie et de l'étranger, pour tous genres de tissus, principalement falcons et brouzes, lingerie, bonneterie, chaussettes, tissus et tous soies de fleurs et cravates.

PRIX DU PAIN POUR SERVIR DE RÉGIE AUX BOULANGERS.— Pain de ménage, composé de deux tiers de blé blanc et un tiers de blé roux ou oncaux, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 31 cent.

Pain de deuxième qualité. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 33,50 cent.

Pain blanc, composé comme le précédent, avec extractions de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 36 cent.

Le fleur, dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 125 grammes est taxé à 4 cent. 85 les deux pains, à 9 cent. 75. Les quatre pains, à 19 cent. 50. Les huit pains à 39 cent.

Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix, le 30 avril 1883. Publié le 25 avril 1883. Le Maire de Roubaix, FELPO, adjoint.

TOURCOING On assure que M. Aubat, inspecteur primaire de Tourcoing, vient d'interdire, de la façon la plus formelle, l'enseignement du catéchisme dans les locaux scolaires.

Des péres de famille ont pris l'initiative d'une pétition à M. le Préfet, dont ils espèrent obtenir que l'inspecteur leur refuse. Voici le texte de cette pétition :

« Monsieur le Préfet, « Les sensigues, tous habitants de Tourcoing, vivement désireux de voir leurs enfants faire la première Communion, ont adressé au Préfet, l'avis réglementaire, vous priant très instamment de vouloir bien autoriser les instituteurs et institutrices, tant laïques que congréganistes à donner, comme par le passé, l'enseignement religieux, dans les locaux scolaires. »

« Ce qui les porte, Monsieur le Préfet, à vous adresser cette demande, ce sont les très graves inconvénients qui, à cause des circonstances exceptionnelles dans lesquelles nous nous trouvons résurrectionnel parmi nous, de la rigoureuse application de la loi. »

« M. Debuchy nous était déjà connu. Nous l'avons entendu avec un nouveau plaisir. Sa Pentecôte sur Lenoir, ses variations sur Malibrou, ont été très goûtées. »

« Les mêmes éloges sont dus à M. Bruneau hutois, qui en sa faire comprend tout ce qu'il y a de pénétrant et de mélodieux dans l'instrument de son talent. »

« M. Bruneau et Debuchy, sont tous deux premiers prix du Conservatoire de Lille. On sent, en les entendant, qu'ils ont amplement profité des leçons du maître éminent qui a fait passer en eux quelque chose de sa science et de son talent. »

« M. Fanyau, baryton-sole de l'Union chorale de Lille, nous a donné le Chant de Pâques et le Grand air des Vêpres siciliennes. »

« L'Union chorale de Lille a coutume de remporter des succès partout où l'appellent les concours et les festivals. En applaudissant M. Fanyau nous applaudissons même temps la Société dont il fait partie et dans les triomphes de laquelle il a sa place marquée. »

« Les instituteurs congréganistes étant obligés, de par leur règlement, de donner tous les jours, pendant quelques temps, l'instruction religieuse, les 3,000 enfants qui fréquentent leurs classes, devraient être conduits tous les jours à l'école, et quelque temps qu'il fasse, à une distance considérable des locaux scolaires. »

« Un autre côté, les maîtres laïques n'ayant pas de local où ils puissent donner l'instruction religieuse, que tous ici nous regardons comme nécessaire, les élèves qu'ils sont parvenus à réunir à la faveur de la paix qui à jusqu'ici régné parmi nous, ne tarderaient pas à les quitter au profit des écoles laïques. »

(Suivent les signatures.)

TROIS INOULPÉS.— La gendarmerie de Tourcoing a arrêté les nommés Vauderapalle, Henno, Lepot et Desreumaux, qui s'occupent d'être les auteurs de nombreux vols qui ont été commis depuis un certain temps dans la commune de Bondues.

Les déclarations suivantes semblent justifier ces soupçons. M. Camille Varvenne, demeurant à Moutveaux, a livré une paire de bottines à Vauderapalle. Vauderapalle lui a offert en paiement, à un franc le kilo, de la viande qu'il prétendait avoir achetée lui-même à Roncq.

Vauderapalle reconnaît le fait. Il a vendu, dit-il, neuf kilos de viande à Varvenne, pour le prix modique de un franc le kilo. Il avait acheté ces neuf kilos pour la somme de six francs, à Henno, qui lui affirmait avoir cette viande achetée pour cinq francs, à Roncq, en M. Gilbert Lambilliotte à Bondues, certifié appartenant au sieur Fontaine, qu'on y a enlevé des troyens de plomb d'une valeur approximative de 400 francs. Or, Josephine Bonie, femme Deberge, déclare avoir vu plusieurs individus, au nombre desquels elle a reconnu Vauderapalle, Henno et Desreumaux, démolir un mur qui formait l'enceinte de cette distillerie. Henno, parait-il, a reconnu sa participation au vol de troyens de plomb et a fait l'aveu à sa mère. Quant à Desreumaux, il nie être coupable des vols qui lui sont imputés, mais il avoue qu'il accompagnait Henno et Vauderapalle quand ils sont allés démolir le mur dont nous avons parlé et à enlever les débris dans un puits.

Desreumaux et Henno ont été mis en liberté, mais Vauderapalle est maintenu en état d'arrestation. L'instruction continue.

LES VOTES DE M. DEBUCHY.— Dans la séance du samedi 28 avril, M. Debuchy n'a pas pris part au vote dans le scrutin sur le projet de loi portant ouverture sur l'exercice 1883, d'un crédit extraordinaire de 370,000 fr. pour les dépenses de la représentation de la France au couronnement de S. M. l'empereur de Russie.

LE CHOMAGE DU CANAL DE ROUBAIX aura lieu, cette année, du 1er au 31 juillet.

GUSTAVE NADAUD est de retour de Nice à Paris, où il a fermé la villa Pandore, après un voyage en Orient qui a donné à notre poète-chamonnier de douces émotions sur terre, mais de bien vives anxiétés sur mer. Temps affreux, aller et retour !

CONCOURS COLOMBOPHILE.— Voici les concours colombophiles qui auront lieu le 3 et 6 mai. — Lille, Salut-Pierre, rue d'Arcole, 9, Albert ; Roubaix, le Martinet, 54, rue Vanconson, Longueau, 125 fr. prix d'honneur. Ce concours est réservé aux amateurs dont le colombier est situé dans un rayon de 4 kil.

LES BOUTEFES.— Un incident s'est produit, hier, à l'occasion de la fête de nos confrères nous de la municipalité. Le directeur de l'établissement, agacé par le tapage que faisait une... demoiselle, pria un agent de police de l'expulser de son établissement. Résistance de la demoiselle, qui refusa de sortir, et perplexe de l'agent, devant son attitude défensive. Rires du public, mépris aux injures de la recruteur. L'agent dut faire quitter un de ses collègues, pour venir à bout de la demoiselle, qui se voyant entraînée de force, se mit à crier : « A l'assassin ! » Elle a été conduite au Dépôt. C'est une ouvrière lingerie de la rue du Pays, nommée Embrance F.

LES VOLEUSES DE DYNAMITE.— Il semble qu'il y ait eu dimanche recrudescence dans les litiations à Bacchus. Une vingtaine d'individus ont été arrêtés ou ont été l'objet d'un procès verbal, pour ivresse manifeste. Quelques uns d'entre eux ont aggravé leur cas en se portant à des actes de violence.

Rue de Lille, un homme de peine, François Deblot, en rentrant chez lui, n'a trouvé rien de mieux que de battre sa femme.

Une jeune fille, Marie Boutry, a été également arrêtée pour vol. Elle avait enlevé six chapeaux dans un cabinet de la rue de l'Épée, et se présentait dans les maisons voisines pour les offrir en vente.

ARRÊTATION DE DEUX VOLEUSES.— La police a arrêté hier une ouvrière pélagienne, de 17 ans, Marie Provost, qui avait volé différents effets d'habillement à M. Delbaye, directeur d'un théâtre forain.